

142

L'eau, ressource à protéger,
à partager et à mettre en valeur –
Tome I

BAPE

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA GESTION DE L'EAU AU QUÉBEC

2000

142 **L'eau, ressource à protéger,
à partager et à mettre en valeur**

Tome I

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

La notion d'environnement

Au cours des dernières décennies, la notion d'environnement s'est élargie considérablement. Il est maintenant accepté que cette notion ne se restreigne pas au cadre biophysique, mais tienne compte des aspects sociaux, économiques et culturels. La Commission adhère à cette conception large de l'environnement qu'elle a appliquée au présent dossier. Cette conception trouve également appui devant les tribunaux supérieurs. L'arrêt de la Cour suprême du Canada, *Friends of the Oldman River Society*, nous a clairement indiqué, en 1992, que le concept de la qualité de l'environnement devait s'interpréter suivant son acception générale élargie. Par ailleurs, la Cour d'appel du Québec confirmait en 1993, dans la décision *Bellefleur*, l'importance de tenir compte, en matière de décision environnementale, des répercussions d'un projet sur les personnes, sur leur vie culturelle et sociale.

Remerciements

La Commission remercie les personnes et les organismes qui ont collaboré à l'enquête et à l'audience publique ainsi que le personnel du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement qui a assuré le soutien technique et professionnel nécessaire à la réalisation de ce rapport.

Édition et diffusion

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement :
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Tél. : (418) 643-7447
(sans frais) : 1 800 463-4732

201, boulevard Crémazie Est, bureau 2.01
Montréal (Québec) H2M 1M2

Tél. : (514) 873-7790
(sans frais) : 1 800 463-4732

Internet : <http://www.bape.gouv.qc.ca>

Courrier électronique : communication@bape.gouv.qc.ca

Cédérom : *La consultation publique sur la gestion de l'eau au Québec*
(rapport de la Commission, transcriptions, mémoires, etc.)

Tous les documents déposés durant le mandat d'enquête et d'audience publique ainsi que les textes de toutes les interventions sont disponibles et peuvent être consultés au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

ISBN : 2-550-35937-2 (ensemble)

ISBN : 2-550-35938-0 (tome 1)

Québec, le 1^{er} mai 2000

Monsieur Paul Bégin
Ministre de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que je vous transmets le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement concernant la gestion de l'eau au Québec.

La Commission d'enquête et d'audience publique qui a rédigé ce rapport était composée de M. André Beauchamp, président, de M^{me} Gisèle Gallichan et de M. Camille Genest, commissaires.

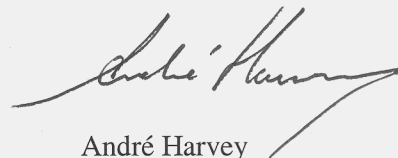
Le rapport insiste particulièrement sur trois aspects : la réforme des lois et des institutions, la gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants et le portrait de chacune des régions avec les attentes de la population à l'égard de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Il présente également la réflexion de la Commission sur les principaux thèmes liés à une future politique de l'eau.

Dans la réalisation de son mandat, la Commission a pris tous les moyens disponibles pour bien informer les populations de toutes les régions du Québec et favoriser leur participation aux audiences.

L'abondante documentation reçue par la Commission a été largement diffusée, notamment par le site Internet du BAPE, et elle est maintenant réunie sur un cédérom. Cette initiative, qui illustre notre orientation vers les nouvelles technologies, assurera un accès facile et durable à ce qui constitue une banque exceptionnelle de connaissances, de préoccupations et de suggestions relatives à la gestion de l'eau et des milieux humides.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,



André Harvey

Québec, le 27 avril 2000

Monsieur André Harvey
Président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir et une certaine fierté que je vous transmets le rapport de la Commission d'enquête et d'audience publique sur la gestion de l'eau au Québec.

Dans son rapport, la Commission insiste sur trois aspects : la réforme des lois et des institutions qui s'impose pour mettre en place une véritable politique intégrée de l'eau et des milieux aquatiques ; la gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants comme véritable pôle d'impulsion de la politique ; le portrait de chacune des régions avec les attentes de la population à l'égard de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. À cause de l'extraordinaire richesse des éléments issus de l'enquête et de l'audience publique, la Commission a également jugé opportun de proposer une réflexion brève mais systématique sur différents thèmes liés au contenu concret d'une politique de l'eau.

Dans la réalisation de son mandat, la Commission a porté un souci particulier à la participation des populations à l'audience publique, y compris des autochtones. À cette fin, une démarche conjointe a été convenue avec le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ) et le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK). Ces ententes ont fait que la section 4.3 du présent rapport est sous la responsabilité conjointe des commissaires de la Commission et des représentants du CCEBJ et du CCEK. Pour les autres nations amérindiennes, la Commission a fait des efforts pour tenir compte de leur expérience et de leurs valeurs, traditions et spiritualités.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de la confiance que vous m'avez manifestée en me confiant la responsabilité de la Commission. Je tiens également à remercier mes collègues, M^{me} Gisèle Gallichan et M. Camille Genest, tous deux membres à plein temps du Bureau, pour leur appui

...2

indéfectible, leur compétence et leur collaboration intense à la réalisation de ce mandat.

J'ose espérer que notre rapport *L'eau, ressource à protéger, à partager et à mettre en valeur* éclairera le ministre de l'Environnement et le gouvernement dans l'adoption et la mise en œuvre d'une politique renouvelée de l'eau et des milieux aquatiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président de la Commission,

A handwritten signature in black ink, reading "André Beauchamp". The signature is written in a cursive, flowing style with a prominent flourish at the end.

André Beauchamp

Table des matières

TOME I

Liste des figures.....	XII
Liste des tableaux.....	XIII
Liste des sigles et des acronymes.....	XIV
Liste des symboles.....	XVIII
Introduction générale.....	1
Chapitre 1 Les questions stratégiques.....	3
1.1 Le Québec doit-il exporter massivement son eau douce ?.....	5
1.1.1 La demande, l'offre et les hypothèses de marché.....	6
1.1.2 La résistance sociale à l'exportation de l'eau.....	8
1.1.3 Les impacts de l'exportation de l'eau.....	9
1.1.4 Le régime juridique applicable.....	10
1.1.5 Les perspectives d'avenir de la question.....	12
1.1.6 Conclusion.....	13
1.2 Doit-on accroître l'exploitation de l'eau souterraine ?.....	13
1.2.1 La situation actuelle et les tendances.....	14
1.2.2 La réserve exploitable de façon durable.....	15
1.2.3 Les avantages de l'exploitation des eaux souterraines.....	16
1.2.4 Les inconvénients de l'exploitation.....	17
1.2.5 Les différentes controverses.....	18
1.2.6 Discussion.....	20
1.2.7 Conclusion.....	23
1.3 Les services d'eau doivent-ils être privatisés ?.....	24
1.3.1 La situation actuelle, les formes de privatisation et les expériences étrangères.....	25
1.3.2 Pourquoi privatise-t-on ?.....	28
1.3.3 L'état des infrastructures et les besoins en investissements.....	31
1.3.4 L'expertise et la compétence du privé et du public.....	32
1.3.5 La position de la Commission.....	33
Chapitre 2 Pour une politique de l'eau et des milieux aquatiques.....	35
2.1 La problématique générale et les enjeux.....	37
2.1.1 La problématique générale.....	37
2.1.2 Les enjeux.....	39
2.2 Les principes généraux et les objectifs.....	46
2.2.1 Les principes généraux.....	46
2.2.2 Les objectifs.....	50

2.3	Les propositions d'action	55
2.3.1	Instaurer un véritable droit québécois de l'eau	55
2.3.2	Créer des structures souples	56
2.3.3	Mettre en place la gestion intégrée à l'échelle du bassin versant.....	57
2.3.4	Regrouper et développer les connaissances sur l'eau.....	59
2.3.5	Revoir de fond en comble la stratégie d'assainissement agricole	61
2.3.6	Mettre en place la politique de protection et de conservation des eaux souterraines.....	63
2.3.7	Poursuivre l'assainissement industriel	63
2.3.8	Poursuivre l'assainissement urbain	65
2.3.9	Mettre en place un programme de pérennité des infrastructures.....	67
2.3.10	Intervenir en priorité sur le bassin du Saint-Laurent.....	68
2.3.11	Assurer le financement de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques	70
2.3.12	Informé, sensibiliser, éduquer	73
2.4	Les responsabilités des acteurs.....	75
2.4.1	La situation actuelle.....	75
2.4.2	L'évolution souhaitable	92
2.5	Les outils	116
2.5.1	Les outils juridiques	116
2.5.2	Les redevances et la tarification	133
2.5.3	Le schéma directeur de l'eau	135
2.5.4	Les programmes	137
2.5.5	Le tableau de bord	140
2.5.6	Le réseau de veille	141
2.5.7	Les outils de promotion	142
Chapitre 3	Les besoins et les attentes des régions	143
3.1	La région du Bas-Saint-Laurent	149
3.1.1	Le portrait régional.....	153
3.1.2	Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées .	157
3.1.3	Quelques autres points soulevés en audience	162
3.1.4	Les priorités régionales	163
3.2	La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	165
3.2.1	Le portrait régional.....	169
3.2.2	Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées .	174
3.2.3	Quelques autres points soulevés en audience	179
3.2.4	Les priorités régionales	180
3.3	La région de la Capitale-Nationale.....	181
3.3.1	Le portrait régional.....	185
3.3.2	Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées .	192
3.3.3	Quelques autres points soulevés en audience	196
3.3.4	Les priorités d'action régionales	197
3.4	La région de la Mauricie	199
3.4.1	Portrait régional.....	203
3.4.2	Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées .	208

3.4.3	Quelques autres points soulevés en audience	212
3.4.4	Les priorités régionales	213
3.5	La région de l'Estrie	215
3.5.1	Le portrait régional	219
3.5.2	Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées.	223
3.5.3	Quelques autres points soulevés en audience	228
3.5.4	Les priorités régionales	229
3.6	La région de Montréal	231
3.6.1	Le portrait régional	235
3.6.2	Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées.	242
3.6.3	Quelques autres points soulevés en audience	245
3.6.4	Les priorités régionales	246
3.7	La région de l'Outaouais	247
3.7.1	Le portrait régional	251
3.7.2	Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées.	256
3.7.3	Quelques autres points soulevés en audience	261
3.7.4	Les priorités régionales	261
3.8	La région de l'Abitibi-Témiscamingue	263
3.8.1	Le portrait régional	267
3.8.2	Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées.	272
3.8.3	Quelques autres points soulevés en audience	276
3.8.4	Les priorités régionales	278
3.9	La région de la Côte-Nord	281
3.9.1	Le portrait régional	285
3.9.2	Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées.	293
3.9.3	Quelques autres points soulevés en audience	298
3.9.4	Les priorités régionales	299
3.10	La région du Nord-du-Québec	301
3.10.1	Le portrait régional	305
3.10.2	Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées.	310
3.10.3	Quelques autres préoccupations	313
3.10.4	Les priorités régionales	314
3.11	La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	317
3.11.1	Le portrait régional	321
3.11.2	Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées	326
3.11.3	Quelques autres points soulevés en audience	331
3.11.4	Les priorités régionales	332
3.12	La région de la Chaudière-Appalaches	333
3.12.1	Le portrait régional	337
3.12.2	Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées.	342
3.12.3	Quelques autres points soulevés en audience	347
3.12.4	Les priorités régionales	348

3.13 La région de Laval.....	351
3.13.1 Le portrait régional.....	355
3.13.2 Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées .	359
3.13.3 Quelques autres points soulevés en audience.....	362
3.13.4 Les priorités régionales.....	363
3.14 La région de Lanaudière.....	365
3.14.1 Le portrait régional.....	369
3.14.2 Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées .	374
3.14.3 Quelques autres points soulevés en audience.....	379
3.14.4 Les priorités régionales.....	380
3.15 La région des Laurentides.....	381
3.15.1 Le portrait régional.....	385
3.15.2 Les principales préoccupations régionales.....	388
3.15.3 Quelques autres points soulevés en audience.....	394
3.15.4 Les priorités régionales.....	395
3.16 La région de la Montérégie.....	397
3.16.1 Le portrait régional.....	401
3.16.2 Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées .	407
3.16.3 Quelques autres points soulevés en audience.....	411
3.16.4 Les priorités régionales.....	412
3.17 La région du Centre-du-Québec.....	415
3.17.1 Le portrait régional.....	419
3.17.2 Les principales préoccupations régionales et les solutions proposées .	424
3.17.3 Quelques autres points soulevés en audience.....	426
3.17.4 Les priorités régionales.....	427
Chapitre 4 Les Autochtones.....	429
4.1 Un portrait des nations autochtones du Québec.....	434
4.2 Les Premières nations au sud du 49 ^e parallèle.....	440
4.2.1 L'eau potable et les eaux usées.....	441
4.2.2 Le développement du territoire et des ressources en eau.....	445
4.2.3 Le mode de consultation des Premières nations.....	449
4.3 Les nations autochtones au nord du 49 ^e parallèle.....	451
4.3.1 La consultation sur la gestion de l'eau dans les territoires de la Baie-James et du Nunavik.....	452
4.3.2 Le territoire de la Baie-James.....	455
4.3.3 Le territoire du Nunavik.....	467

TOME II

Chapitre 5	La consultation publique : thèmes abordés et préoccupations de la population.....	1
5.1	L'assainissement agricole	3
5.2	Les eaux souterraines.....	34
5.3	L'eau et la santé publique	55
5.4	L'assainissement industriel.....	70
5.5	L'assainissement urbain.....	80
5.6	La pérennité des infrastructures de l'eau.....	91
5.7	La tarification de l'eau, l'économie d'eau et l'économie de l'eau	101
5.8	Les impacts de l'exploitation forestière sur l'eau.....	114
5.9	L'hydroélectricité.....	126
5.10	Les menaces globales	142
5.11	La connaissance	154
5.12	L'accessibilité des lacs et des cours d'eau	170
5.13	La gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant.....	176
5.14	La protection et la conservation des milieux aquatiques	196
5.15	Le fleuve Saint-Laurent	208
5.16	L'exportation de l'eau.....	226
Chapitre 6	Pour une charte de l'eau	243
6.1	La notion de charte	245
6.2	Des exemples de chartes existantes	247
6.3	Une proposition de charte québécoise de l'eau	252
Chapitre 7	Considérations sur l'audience	255
7.1	Les différents types de mandat	257
7.2	Caractéristiques de la présente audience	259
7.3	Une procédure à adapter ?	261
	Conclusion générale	265
	La bibliographie	273

Liste des figures

TOME I

Figure 1	Les régions administratives du Québec	145
Figure 1.1	La région du Bas-Saint-Laurent.....	151
Figure 1.2	La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	167
Figure 1.3	La région de la Capitale-Nationale	183
Figure 1.4	La région de la Mauricie	201
Figure 1.5	La région de l’Estrie.....	217
Figure 1.6	La région de Montréal.....	233
Figure 1.7	La région de l’Outaouais.....	249
Figure 1.8	La région de l’Abitibi-Témiscamingue.....	265
Figure 1.9	La région de la Côte-Nord	283
Figure 1.10	La région du Nord-du-Québec	303
Figure 1.11	La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.....	319
Figure 1.12	La région de la Chaudière-Appalaches	335
Figure 1.13	La région de Laval	353
Figure 1.14	La région de Lanaudière	367
Figure 1.15	La région des Laurentides.....	383
Figure 1.16	La région de la Montérégie.....	399
Figure 1.17	La région du Centre-du-Québec.....	417
Figure 2	Les communautés autochtones du Québec	435

TOME II

Figure 3	Les régions hydrographiques du Saint-Laurent	211
-----------------	--	-----

Liste des tableaux

TOME I

Tableau 1	Parcs à résidus miniers de la région de l’Abitibi-Témiscamingue	270
Tableau 2	La population des communautés autochtones au Québec	437

TOME II

Tableau 3	Quelques données quantitatives sur l’eau souterraine fournies lors de l’audience	44
Tableau 4	Liste des principaux sous-produits de la chloration	61
Tableau 5	Normes ou exigences prévalant au Québec, au Canada et aux États-Unis	63
Tableau 6	Profil des sites d’accumulation de résidus miniers au Québec	71
Tableau 7	Grille d’évaluation pour le contrôle des débordements.....	82
Tableau 8	Coût de maintien du réseau d’aqueduc dans son état structural actuel	92
Tableau 9	Coût de maintien du réseau d’égouts dans son état structural actuel	93
Tableau 10	Estimation des coûts totaux à l’échelle du Québec, sans Montréal (étude de l’INRS-Eau).....	93
Tableau 11	Estimation des coûts totaux de remplacement des conduites à l’échelle du Québec, sans Montréal (étude de l’INRS-Urbanisation) (incluant le coût de l’aqueduc et de l’égout sanitaire).....	94
Tableau 12	Évaluation globale des impacts environnementaux des différentes filières énergétiques	130
Tableau 13	Les principaux impacts des projets hydroélectriques.....	134

Liste des sigles et des acronymes

ABQ	Association des biologistes du Québec
ACEF	Association coopérative d'économie familiale
ACLIQ	Association de climatologie du Québec
AIFQ	Association de l'industrie forestière du Québec
ALE	Accord de libre-échange
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ARLA	Agence de réglementation sur la lutte antiparasitaire
AQTE	Association québécoise des techniques de l'eau
ARK	Administration régionale Kativik
ATINO	Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
BPC	Biphényles polychlorés
BVQ	Bassin Versant Québec
CAAF	Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier
CAR	Conférence administrative régionale
CBJNQ	Convention de la Baie-James et du Nord québécois
CCEBJ	Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James
CCEK	Comité consultatif de l'environnement Kativik
CCME	Conseil canadien des ministres de l'Environnement
CDD	Commission du développement durable
CER	Cadre écologique de référence
CERIU	Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines
CGQ	Centre géoscientifique de Québec
CLD	Centre local de développement
CMI	Commission mixte internationale
COBARIC	Comité de bassin de la rivière Chaudière
COV	Composé organique volatil
CPRRO	Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais
CRCO	Conseil régional de concertation et de développement
CRD	Conseil régional de développement
CRE	Conseil régional de l'environnement

CSN	Confédération des syndicats nationaux
CU	Communauté urbaine
CUM	Communauté urbaine de Montréal
CUO	Communauté urbaine de l'Outaouais
CUQ	Communauté urbaine de Québec
DBO	Demande biochimique en oxygène
DDT	Dichlorodiphényle-trichloroéthane
DSP	Direction de la santé publique
ÉACL	Énergie atomique du Canada limitée
EPA	Environmental protection agency
EPIQ	Eaux parasites par infiltration et captage
ERE	Éducation relative à l'environnement
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FAPAQ	Société de la faune et des parcs du Québec
FAPEL	Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs
FQF	Fédération québécoise de la faune
FQM	Fédération québécoise des municipalités
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce)
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat
GRAME	Groupe de recherche appliquée en macroécologie
GRAND	Great Recycling and Northern Development
HAP	Hydrocarbure aromatique polycyclique
IARC	Agence internationale de recherche sur le cancer
INRS	Institut national de recherche scientifique
IQBP	Indice bactériologique et physicochimique de l'eau
IRDA	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
LES	Lieu d'enfouissement sanitaire
MAINC	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
MAMM	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MCE	Ministère du Conseil exécutif

MEF	Ministère de l'Environnement et de la Faune (jusqu'au 15 décembre 1998)
MENV	Ministère de l'Environnement (depuis le 15 décembre 1998)
MES	Matières en suspension
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
MLCP	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
MR	Ministère des Régions
MRC	Municipalité régionale de comté
MRI	Ministère des Relations internationales
MRN	Ministère des Ressources naturelles
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OER	Objectif environnemental de rejet
OGM	Organisme génétiquement modifié
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisme non gouvernemental
ONU	Organisation des Nations Unies
OSBL	Organisme sans but lucratif
PAAGF	Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers
PADEM	Programme d'assainissement des eaux municipales
PAEA	Programme d'aide aux exploitants agricoles
PAEF	Plan agroenvironnemental de fertilisation
PAEQ	Programme d'assainissement des eaux du Québec
PAIA	Programme d'aide à l'investissement en agroenvironnement
PARE	Plan d'action et de réhabilitation écologique
PASL	Plan d'action Saint-Laurent
PME	Petite et moyenne entreprise
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PRRI	Programme de réduction des rejets industriels

RAAQ	Régie des assurances agricoles du Québec
R & D	Recherche et développement
RÉSEAU D'OR	Réseau des organismes de rivière du Québec
RESSALQ	Réseau spatial de surveillance de l'acidité des lacs du Québec
RIOB	Réseau international des organismes de bassins
RNDE	Réseau national des données sur l'eau
RPER	Répertoire des problèmes environnementaux des réserves habitées
RRSSS	Régie régionale de la santé et des services sociaux
SDE	Schéma directeur de l'eau
SÉCAL	Société d'électrolyse et de chimie Alcan ltée
SIAD	Système intégré d'aide à la décision
SIE	Secrétariat international de l'eau
SIG	Système d'informations géographiques
SIH	Système d'informations hydrogéologiques
SIMEC	Société d'intervention maritime de l'Est du Canada
SIQ	Société immobilière du Québec
SLV-2000	Saint-Laurent vision 2000
SODES	Société de développement économique du Saint-Laurent
SQAE	Société québécoise d'assainissement des eaux
SSL	Stratégies Saint-Laurent
TADPA	Programme du transport à distance des polluants atmosphériques
THM	Trihalométhane
TQ	Tourisme Québec
TRNEE	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
UMQ	Union des municipalités du Québec
UMRCQ	Union des municipalités régionales de comté du Québec
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UPA	Union des producteurs agricoles
UQCN	Union québécoise pour la conservation de la nature
UTN	Unité de turbidité néphélométrique
VTT	Véhicule tout-terrain
ZAL	Zones d'activités limitées
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée
ZIP	Zone d'intervention prioritaire

Liste des symboles

CH ₄	Méthane
CO ₂	Dioxyde de carbone
MW	Mégawatt
M\$	Million de dollars
N ₂ O	Oxyde nitreux
NO _x	Oxydes d'azote
PPB	Partie par milliard
PPM	Partie par million
PPT	Partie par billion
SO ₂	Dioxyde de soufre
TWh	Térawattheure

Introduction générale

« Dans le cadre de la démarche entreprise devant nous mener au développement d'une politique québécoise sur la gestion de l'eau, le gouvernement a convenu de la nécessité de tenir une consultation publique afin de permettre à la population de s'exprimer au préalable sur le sujet. »

C'est en ces termes que le ministre de l'Environnement et de la Faune donnait mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), le 29 octobre 1998, de faire enquête et de tenir audience publique.

La consultation que la Commission a réalisée a donné lieu à une grande diversité de propos sur la gestion de l'eau au Québec. Trois sujets ont constamment retenu l'attention des participants et des médias au point que beaucoup estiment qu'il s'agissait là de l'objet réel de la consultation. Il s'agit de l'exportation massive d'eau douce, de l'exploitation de l'eau souterraine principalement à des fins commerciales, et de la privatisation des services municipaux d'eau. Dans le premier chapitre, nous donnons une réponse rapide à ces questions, en signalant toutefois que l'argumentaire détaillé soutenant les positions de la Commission se trouve dans des sections ultérieures du rapport.

Le deuxième chapitre constitue l'essentiel de la proposition institutionnelle de la Commission concernant la gestion de l'eau et des milieux aquatiques au Québec. La Commission décrit la problématique générale et les enjeux, définit les principes, les objectifs et les propositions d'action, puis identifie les acteurs et le cadre institutionnel et juridique souhaitable pour mettre en œuvre une politique cohérente de l'eau et des milieux aquatiques correspondant à la situation et aux attentes d'aujourd'hui.

Le troisième chapitre trace le portrait de la problématique et de la gestion de l'eau de chacune des dix-sept régions administratives du Québec, en réponse à la demande explicite du Ministre dans sa lettre de mandat. Chaque région a ses caractéristiques et ses priorités, mais la somme de ces portraits régionaux illustre l'extraordinaire diversité du Québec et un faisceau de préoccupations communes aptes à déterminer une politique cohérente.

Le quatrième chapitre aborde une question dont il n'était pas fait mention : la problématique de l'eau pour les nations autochtones, les problèmes qu'elles éprouvent et, plus largement, les modalités d'élaboration d'une politique de l'eau et des milieux aquatiques dans le contexte de l'autonomie gouvernementale réclamée par ces nations. La perspective est différente pour la partie du territoire québécois soumise à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (Cris et Inuits) et pour la partie non conventionnée. Dans le cas des territoires conventionnés, la Commission a établi une entente de collaboration avec le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James pour le territoire de la Baie-James et avec le Comité consultatif de l'environnement Kativik pour le Nunavik.

Le cinquième chapitre évoque, à partir de l'audience publique, le contenu de divers aspects de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques au Québec. Il témoigne de la grande variété de préoccupations des personnes et organismes ayant participé à l'audience et montre la pluralité des domaines d'intervention dans le secteur de l'eau. Malgré son ampleur, ce chapitre n'a pas la prétention d'être exhaustif. Les thèmes et les préoccupations retenus sont principalement le reflet des préoccupations du public mais, dans la limite de ses moyens, la Commission a analysé les sujets abordés et soumis ses propres conclusions.

Le sixième chapitre propose des éléments pour une charte de l'eau, suggérant ainsi une vision et une perspective éthique pour la gestion de l'eau du XXI^e siècle.

Le septième chapitre propose quelques réflexions critiques sur l'expérience de la Commission et fait des suggestions dans l'éventualité de la tenue d'exercices de consultation du même type.

En conclusion, la Commission propose au ministre de l'Environnement un agenda stratégique et des priorités d'action. La Commission a reçu tellement de propositions et de suggestions qu'il y avait un risque non négligeable de sombrer sous l'avalanche des recommandations. Elle a donc estimé de son devoir d'identifier quelques priorités.

La structure du présent rapport est complexe, comprend d'inévitables redites et suppose un nombre considérable de renvois aux différents chapitres du rapport. Nous avons préféré cela à un document succinct et lapidaire par respect pour l'énorme contribution du public à une consultation dont le spectre était aussi large.

Nous estimons qu'au-delà des réformes institutionnelles et des actions à entreprendre dans un délai relativement bref, la perspective ouverte par la consultation pourra inspirer divers programmes et interventions sur un horizon beaucoup plus long (cinq à dix ans). Par bonheur, le présent rapport est également accessible sur Internet. De plus, tous les mémoires reçus sous forme électronique ont été compilés avec les transcriptions de l'audience, une partie de la documentation déposée et le texte du présent rapport sur un cédérom.

L'eau est en voie de devenir un thème mondial majeur. À cet égard, il est intéressant de constater que le Québec a eu le courage d'entreprendre une vaste consultation pour la mise en place d'une gestion intégrée de cet élément primordial.

Remerciements

La Commission remercie les institutions, les organismes, les municipalités, les personnes et les groupes qui ont participé à l'audience et en ont assuré le succès. Elle tient à signaler également la bonne collaboration des ministères québécois et fédéraux invités à l'audience.